



HAL
open science

RISQUES, ÉTUDES ET OBSERVATIONS

Pierre Guillemin

► **To cite this version:**

Pierre Guillemin. RISQUES, ÉTUDES ET OBSERVATIONS. Riseo : risques études et observations, 2022, pp.103-114. hal-03662785

HAL Id: hal-03662785

<https://hal.inrae.fr/hal-03662785>

Submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



RISQUES, ÉTUDES ET OBSERVATIONS

2022-numéro spécial

Crises et Espaces

Questionnements, implications et effets

Sommaire détaillé

INTRODUCTION DU DOSSIER SPECIAL « CRISES ET ESPACES : QUESTIONNEMENTS, IMPLICATIONS ET EFFETS » , ROBIN LESNÉ, JULIA FROTEY, JULIEN GUERRERO, JONATHAN HAQUET, MARIE HILQUIN, EUGENIE MASCLEF	4
1. Crises globales, crises locales et (ré)appropriation de l'espace	8
Une rivière et sa rive pour étudier les enjeux d'une crise entre animaux et humains-Le cas des « Human-Wildlife Conflict » du Parc National de Bardiya (BNP, Népal), Nolwen VOUILLER.....	9
Face aux crises, le retour au local- <i>Mise en perspectives historiques et retour d'expérience du jardin collectif de l'université de la Polynésie française</i> , Anthony TCHÉKÉMIAN	19
2. L'espace urbain à l'épreuve de crises sociales, économiques et environnementales.....	30
Résorber la crise pour générer la crise ? <i>Analyse croisée des deux quartiers du XIX^{ème} siècle à Nancy (France)</i> , Léopold BARBIER.....	31
La crise des centres des villes petites et moyennes: entre évolution des pratiques sociales et restructurations spatiales-Cas de la Bretagne, Iwan LE CLEC'H.....	42
Voir la crise dans la ville- <i>Étude qualitative du régime de visibilité de la crise dans l'environnement urbain d'une ville moyenne grecque</i> , Cécile COUDRIN	54
3. La représentation de l'espace, un outil de gestion des crises	67
L'espace urbain et son appropriation : causes et conséquences de la crise aragonaise de 1591-1593, Kassandre ASLOT	68
La carte comme instrument de l'organisation spatiale lors de situations d'exercice de gestion de crise, Fanny DI TURSI	78
Comment penser les sociétés urbaines à travers la crise environnementale de la pollution atmosphérique ? <i>Le cas de Téhéran et de Mexico</i> , Loup DELADERRIÈRE	89
4. Recherche sociétale et expérimentations territoriales de trajectoires de sortie de crise	102
Panser les crises des bassins légumiers manchots : résilience agronomique ou tournant territorial, Pierre GUILLEMIN	103
Agir sur l'aménagement du territoire dans la reconstruction post-catastrophe naturelle- <i>Enjeux pour les littoraux saint-martinois (Antilles françaises) après le passage de l'ouragan Irma</i> , Marie CHERCHELAY	115

Mentions légales

Ligne éditoriale :

Risques, Études et Observation (Riséo) est une revue doctrinale universitaire dédiée à la question des risques en droit. Elle publie à un rythme biannuel des articles variés articulés autour de la question du ou des risques. Rattachée au Centre européen de recherche sur les Risques, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC) de l'Université de Haute-Alsace, elle est publiée en *open access*, téléchargeable en PDF sur le site www.riseo.cerdacc.uha.fr et diffusée sur la plateforme Calaméo

La rédaction :

Responsable scientifique : Julie MATTIUSI
Coordinatrice éditoriale : Nathalie ARBOUSSET
Editeur numérique : Université de Haute-Alsace

Politique de publication :

Titre : Riséo
Sous-titre : Risques, études et observations
ISSN : 2110-5537
Périodicité : bi-annuelle, sous réserve de numéro exceptionnel
Type de support : électronique
Année de création : 2010

Politique des droits d'auteurs et de diffusion :

Publication d'accès ouvert et de réutilisation « lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou créer un lien vers un texte intégral ».
Licence Creative commons

Politique d'évaluation :

Les soumissions sont libres, à l'adresse suivante : cerdacc.riseo@gmail.com
Les auteurs et autrices conservent leurs droits d'auteurs ; les articles ne font en conséquence l'objet d'aucune rémunération.
La sélection et éventuelles demandes de modifications sont opérées par la responsable scientifique. En cas de participation à la rubrique dossier, la sélection et éventuelles demandes de modification sont effectuées par les coordinateurs ou coordinatrices du dossier.
Les articles ne sont pas soumis à contraintes de signes. Il revient toutefois aux auteurs et autrices de respecter la charte graphique : Charte graphique
Un article soumis à la revue ne doit pas être soumis dans le même temps à une autre revue, ni avoir été publié précédemment, y compris dans une autre langue.
Conformément aux règles de la déontologie scientifique, la revue condamne fermement toute pratique de plagiat et de falsification des données.

Panser les crises des bassins légumiers manchots : résilience agronomique ou tournant territorial.

Pierre GUILLEMIN

Docteur en géographie

Chargé de recherche INRAE, ASTER ; Chercheur associé UMR 6590 ESO,
Université de Caen Normandie

Vache folle, grippe aviaire, crise du lait, crise porcine, salmonelle dans la poudre de lait infantile... De 1996 à 2018, la dynamique des filières agroalimentaires est jalonnée de crises, récurrentes et diversifiées. Elles passent comme les mobilisations agricoles qui les accompagnent, sans qu'on en saisisse toujours le sens social et politique, voire les causes agronomiques, industrielles ou commerciales. Ces quelques exemples, pris sur une courte et récente période, s'inscrivent dans une lignée de crises ancrées plus anciennement dans l'histoire agricole française et internationale : la Grande Famine irlandaise entre 1845 et 1852 ; la contamination de vignobles à la fin de ce même siècle par le phylloxera ; la grande dépression des années 1930 qui avait favorisé l'émergence de l'Office du blé en 1936¹ ; plus tard la crise de l'artichaut breton en 1961. Parmi tous ces exemples, plusieurs apparaissent explicitement et pour partie comme des crises de l'espace. Il en va de même pour leurs conséquences. Pour d'autres, la dimension spatiale est plus implicite. Que recouvre la dimension spatiale des crises agroalimentaires ? Et, pour y faire face, comment les agriculteurs ou acteurs locaux agissent sur l'espace rural ? Au-delà, quelles sont les relations entre crises globales et crises agroalimentaires ?

En se basant sur des enquêtes de terrain et documentaires doctorales², on propose d'analyser les crises de trois bassins légumiers de la Manche : le Val de Saire, Lingreville et Créances, et les trajectoires productives locales conséquentes. À partir d'une approche systémique³ des filières agroalimentaires, des diagrammes sagittaux démontrent leur nature diverse, en s'attachant à la prise en compte de leur dimension temporelle. La focale portera sur Lingreville et son néo-maraîchage pour interroger l'action agro-aménagiste sur l'espace en réponse à la crise de cet ancien bassin légumier. Ce faisant, la réflexion vise à entretenir une « fécondation » croisée entre géographie rurale et agronomie des territoires, en dépassant la seule échelle apparente de crises agroalimentaires (les parcellaires d'exploitation, le marché au cadran d'une coopérative ou le bassin de production et ses sites de transformation). Articuler ce niveau à des échelles plus larges⁴ (que peuvent être une réglementation européenne, un marché national ou le territoire régional d'une coopérative) intègre au questionnement les niveaux analytiques pertinents. Les questions de recherche, dès lors transdisciplinaires, interrogent les crises comme facteur déterminant l'évolution de la

¹ A. CHATRIOT, E. LEBLANC et E. LYNCH, *Organiser les marchés agricoles. Le temps des fondateurs : des années 1930 aux années 1950*, Armand Colin, 2012.

² P. GUILLEMIN, *Les mondes légumiers et maraîchers en Normandie : hétérogénéité sociale et renouvellement de filières agricoles et alimentaires*, Thèse Université de Caen Normandie, 2020.

³ F. AURIAC et F. DURAND-DASTES, « Réflexions sur quelques développements récents de l'analyse de systèmes dans la géographie française », *Brouillons Dupont* 1981, n°7, p. 71-80.

⁴ P. CARON, « À quels territoires s'intéressent les agronomes ? Le point de vue d'un géographe tropicaliste », *Natures Sciences Sociétés* 2005, n°13, p. 145-153.

localisation et des types de systèmes agroalimentaires et pouvant les placer dans de nouvelles interrelations avec d'autres activités socio-économiques⁵.

Dans le premier temps d'une première partie, on reviendra sur la diversité des enjeux spatiaux qui peuvent intervenir dans la genèse des crises agroalimentaires, avant d'interroger la dimension spatiale caractérisant les trois crises étudiées. Une seconde partie présentera des actions sur l'espace « agro-centrées », alors que la troisième partie mettra en lumière une réponse davantage « territorialo-centrée ».

I) Les crises agroalimentaires au prisme de leur dimension spatiale

Cette partie vise d'abord à dresser un panorama non exhaustif mais contrasté de crises agroalimentaires au prisme de leur dimension spatiale, avant d'étudier les facteurs endogènes et exogènes des crises de trois bassins légumiers.

A) Genèse et gestion de crises agricoles multiscalaires

L'enjeu ici n'est évidemment pas de synthétiser une histoire des crises agricoles. Il s'agit, à travers certains exemples évoqués en introduction, de réfléchir à la dimension spatiale de ces crises. La réflexion porte tant sur les emboîtements d'échelle qui s'y jouent entre facteurs locaux/endogènes et facteurs distants/exogènes, que sur les actions en réponse aux crises (Tableau 1).

⁵ J. BOIFFIN, « Territoire : agronomie, géographie, écologie, où en est-on ? Le point de vue d'un chercheur agronome », *Natures Sciences Sociétés* 2004, n° 12, p. 307-309.

Tableau 1 : La dimension spatiale des crises à l'aune d'exemples agricoles⁶. Réalisation : Pierre Guillemin, 2021.

Crise	Facteurs locaux/endogènes	Facteurs distants/exogènes	Actions en réponse à la crise
Mildiou et Grande Famine irlandaise (1845-1853, plus de 1 millions de morts et 2 millions de réfugiés)	Infestation des cultures de pommes de terre par le mildiou puis épidémie de choléra. Morcellement des exploitations et pomme de terre dépendance.	Moralisme et xénophobie anti-irlandaise des gouvernements britanniques : gestion politique insuffisante.	Politique : Import de maïs (USA) vendu à prix coûtant et chantiers publics. Soupes populaires, réforme <i>Poor Law</i> et <i>workhouses</i> Populaire : émigration (2 millions d'Irlandais)
Phylloxéra (Fin du XIX ^e en France)	Recherche de vignes productives, qualitatives et résistantes à l'oïdium (crise 1850-1857).	Import/export de pieds de vignes états-uniens infestés.	Arrachage massif du vignoble et greffe sur plants américains résistants.
Crises et batailles de l'artichaut (1957-1967, Finistère)	Spécialisation littorale en culture du chou-fleur et de l'artichaut. Importance des ventes de gré à gré.	Stagnation ou recul de la demande.	Organisation commerciale : coopératives, vente au cadran et règles de discipline de marché). Organisation logistique : désenclavement routier et création de la <i>Brittany Ferries</i> .
« Vache folle » (ESB, 1986-2002) et maladie de Creutzfeld-Jacob (Europe)	Alimentation des bovins aux Farines de viande et d'os (FVO)	Import/export de bovins vivants et de FVO.	Abattage des animaux suspects. Suspension des importations de bovins et FVO depuis le Royaume-Uni. Interdiction des FVO pour alimenter des bovins.
Crise porcine 2015 (France)	Dépendance protéique des élevages et prix croissant de l'aliment. Boycott du marché au cadran breton par les principaux transformateurs qui importent.	Dérégulation du marché européen et embargo russe 2014 (surproduction et baisse des cours).	Soutiens à la trésorerie (allègements fiscaux/cotisation, etc.). Moratoire réglementaire jusqu'en 2016 Stockage européen (limité). Communication, renforcement du contrôle de l'origine des viandes, diversification énergétique. Des enseignes maintiennent un prix à 1,40€/kg.

La dimension spatiale des facteurs locaux de la genèse des crises renvoie souvent à une situation de spécialisation/dépendance. La spécialisation a trait aux cultures ou à l'élevage, la dépendance est historiquement alimentaire (Irlande) et de plus en plus commerciale (Finistère légumier, Bretagne de l'élevage hors sol). Ces spécialisations/dépendances agricoles contiennent dans les réponses aux crises des actions sur l'espace : expropriation foncière en Irlande, arrachage et rétraction spatiale du vignoble, déclaration et gestion des surfaces annuelles légumières et nouvelles routes commerciales en Finistère. On note aussi la dynamique internationale des crises, soit au niveau des facteurs (marchés des céréales et du soja pour la dépendance fourragère de l'élevage porcin intensif), soit au niveau des actions en

⁶ Tableau construit à partir de F. BENSIMON et L. COLANTONIO, « Les réponses de l'État : entre politique et économie », in F. BENSIMON et L. COLANTONIO, *La Grande Famine en Irlande* (p. 46-72), Presses Universitaires de France, 2014 ; A.-P. BONJEAN, « Histoire », in S. ABIS et M. BRUN (dir.), *Le Déméter 2021* (p. 305-311), Iris Éditions, 2021 ; J.-P. LEGROS, « L'invasion du vignoble par le Phylloxéra », *Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier* 1993, n° 24, p. 215 ; C. MARGETIC, « Des bassins légumiers emblématiques », in C. MARGETIC, M. BERMOND, V. JOUSSEAUME et M. MARIE (dir.), *Atlas des Campagnes de l'Ouest* (p. 184-185), Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 184-185 ; Institut Tribune Socialiste, *Initiative socialiste* 1968, n° 12 ; Institut Tribune Socialiste, *PSU Directives* 1968, n° 146.

réponse aux crises (import de maïs américain pour l'Irlande⁷, export des légumes finistériens⁸).

L'internationalisation des échanges apparaît aussi clairement dans la genèse des crises du Phylloxéra et de la Vache Folle. Dans le premier cas il y a plus d'un siècle, ironie du sort, c'est l'action contre la crise de l'oïdium qui entretint l'import de vignes américaines infestées par le Phylloxéra⁹. En retour, c'est encore l'import de vignes américaines résistantes qui servit à replanter le vignoble arraché. Pour la crise de la Vache Folle, l'alimentation des bovins au FVO existait en France à la fin du XXe siècle, mais c'est surtout l'import de viande bovine britannique qui semble mis en cause (puisqu'il est suspendu par embargo) dans les cas de décès liés à la maladie de Creutzfeldt-Jacob. Si dans le monde cette crise sanitaire est gérée par embargos, ces derniers, parfois tout autant sanitaires que géopolitiques, peuvent générer des dérives commerciales (crise porcine en 2015).

In fine, on voit bien à travers quelques exemples de crises agricoles qu'elles apparaissent systématiquement, et ce anciennement, comme des crises de l'espace. Des facteurs explicatifs aux actions mises en œuvre pour les gérer, les dynamiques spatiales à l'œuvre sont imbriquées du local à l'international : spécialisation productive et évolutions des surfaces agricoles, migrations¹⁰ et échanges internationaux. La réflexion propose maintenant de focaliser sur l'analyse de la dimension spatiale de crises légumières multifactorielles et multiscalaires, avec l'exemple des bassins de la Manche.

B) Les crises légumières manchotes : multifactorielles et multiscalaires

Ouvrons le tour de littoral manchot (Figure 1), avec le Val de Saire dont la vocation légumière est au moins séculaire¹¹. La diversification agricole avec la pomme de terre et le chou-fleur caractérise la première moitié du XXe siècle¹². Dans les années 1950, de nouvelles modes diététiques génèrent localement une monoculture de carotte et la création d'une coopérative en 1957. Mais le Val de Saire connaît une crise précoce, à peine dix ans après le « boom de la carotte ». Dès 1965, l'épuisement des sols déstabilise les plus petites exploitations. La consommation nationale décline et la mévente de 1967 s'accompagne de cessations. Une stratégie de diversification est déployée par les organisations agricoles professionnelles pendant les années 1970-1980. Cependant, la fertilité des sols reste préoccupante et les intrants massivement utilisés polluent l'eau de la conchyliculture. La carotte connaît une nouvelle débâcle en 1991, toutefois incomparable à celle des années 1960¹³.

⁷ F. BENSIMON et L. COLANTONIO, *loc. cit.*

⁸ C. MARGETIC, *loc. cit.*

⁹ J.-P. LEGROS, *loc. cit.*

¹⁰ A.-P. BONJEAN, *loc. cit.*

¹¹ P. KROPOTKINE, *Champs, usines et ateliers*, Tops, 2015.

¹² M. ROUPSARD, « Les deux Val de Saire », *Cahier des Annales de Normandie* 1995, n° 26, p. 577-584.

¹³ P. BRUNET et M. ROUPSARD, « Évolutions des cultures légumières dans le département de la Manche », *Méditerranée* 2000, n° 95, p. 59-63.

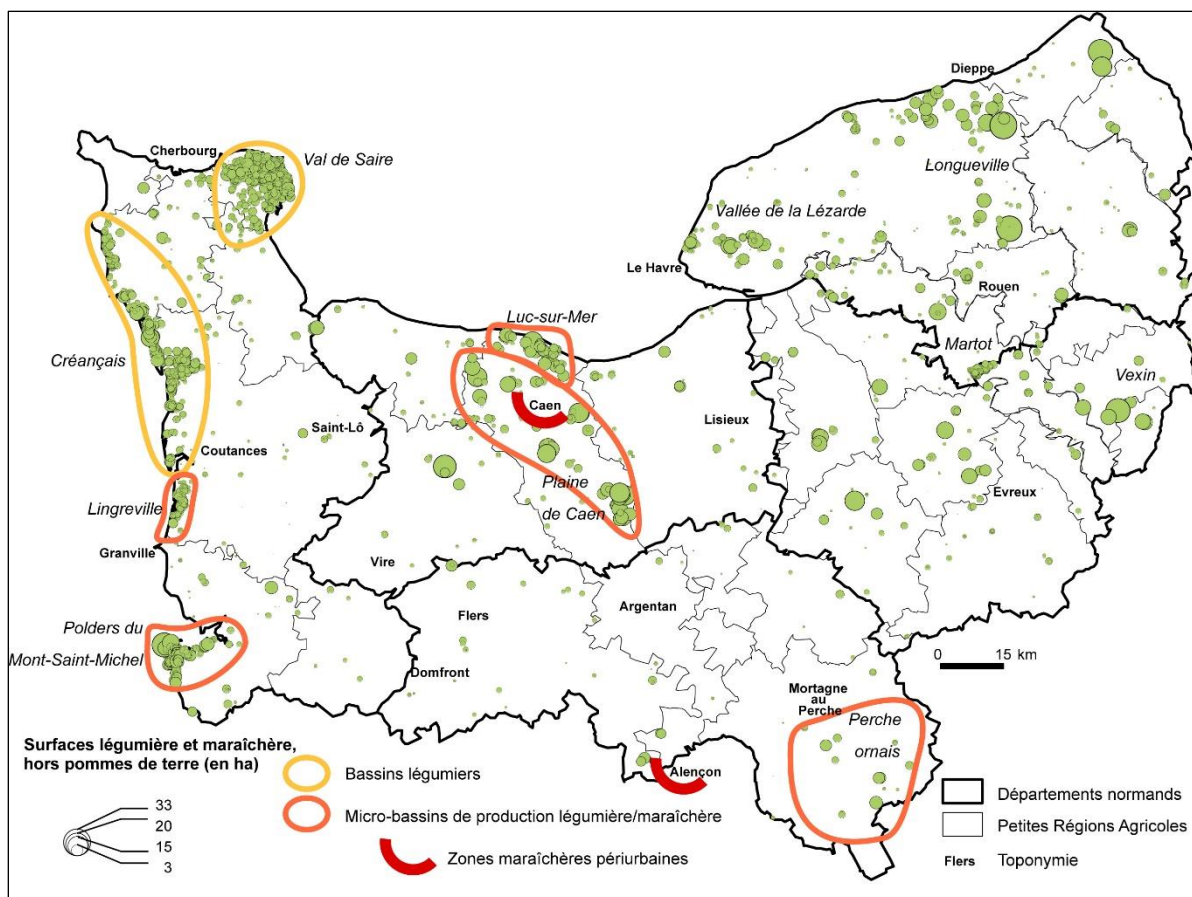


Figure 1 : Bassin légumier et maraîchage bas-normand : terrains d'enquête doctorale. Source : RPG 2016, IGN/ASP. Réalisation : Pierre. Guillemin, 2019.

Ces soubresauts du commerce de la carotte affectent aussi la trajectoire productive de l'ancien bassin légumier de Lingreville, sur la côte ouest. La culture historique du chou se diversifie avec la carotte dans les années 1950, conservée dans le sable pour une vente en primeur inversée. Le développement légumier s'y appuie sur l'organisation départementale avec la création d'une coopérative en 1959, absorbée par une coopérative départementale en 1979, puis intégrée dans Agrial en 2000. Le bassin lingremois héberge l'usine où se développe en 1992 la transformation des légumes de 5e gamme (marque Créaline).

Mais les stratégies agroindustrielles ouvrent une lente déprise légumière de 1995 à 2009. L'arrêt du lavage des carottes en 1995 marque l'entrée en crise du bassin légumier, qui se poursuit avec celui des légumes à Lingreville en 2005, puis la fermeture de la station en 2009, en plus de la délocalisation de l'usine Créaline. Le vieillissement des producteurs et le difficile renouvellement de leurs exploitations marquent deux décennies de déprise agricole et industrielle d'un littoral qui n'est plus légumier¹⁴. Même la vocation maraîchère est menacée, en 2010 s'y concentrent quelques petites exploitations maraîchères morcelées, vieillissantes et Lingreville n'apparaît plus comme « bassin maraîcher littoral » dans la typologie des usages du sol en 2013¹⁵.

¹⁴ Y. LE CARO, « Inscriptions spatiales de l'urbanité en campagne : une approche topologique de l'expérience des agriculteurs dans l'ouest de la France », *Annales de géographie* 2016, n° 712, p. 564-589.

¹⁵ T. PREUX, « La Manche, un écrin de verdure agricole ? », in P. GUILLEMIN, Q. BROUARD-SALA, S. VALOGNES et P. MADELINE (dir.), *Atlas de la Manche. Des polders au pôle d'air* (p. 60-61), OREP Éditions, 2018.

Cette déprise profite au bassin légumier voisin, Créances, où l'usine Créaline est transférée. Agrial l'implante à Lessay, sur le complexe agroindustriel historique qui a fait la *success story* du bassin autour de la salade Florette en 1987. La renommée locale s'est d'abord construite dans les années 1950 avec le développement d'une tradition pluriséculaire, la culture de la carotte dans les dunes sableuses, qui obtient le label rouge en 1962. En 1996, Créances obtient une Indication Géographique Protégée pour son poireau. Ces labellisations valorisent une monoculture basée sur un sous-solage du sable avant semis, puis conservation hivernale des carottes dans le sable paillé ; sur un repiquage et buttage du poireau suivant un labour profond du sable, amendé par des algues marines récoltés sur le rivage. Mais les labels ne disent pas la dépendance de ces modes de production à la désinfection des sols par les rares insecticides dédiés aux nématodes (vers infestant les parcelles monoculturelles). La France interdit ces désinfections par fumigation en 2018 et le bassin créançais entre en crise.

Dans ces trois cas, les facteurs locaux à l'origine des crises sont interreliés à des dynamiques macroéconomiques/macro-politiques. Dans deux cas, la genèse de crises plutôt soudaines relève localement de la monoculture de carotte face à l'évolution de la demande nationale (Val de Saire) ou aux réglementations phytosanitaires européenne et française (Créances). Dans l'autre cas (Lingreville), une polyculture légumière intégrée résiste mal au réaménagement du territoire d'une firme¹⁶ qui s'internationalise et produit localement une lente « dégradation du système »¹⁷, à savoir l'arrêt progressif (pluriannuel) voire le démantèlement d'ateliers productifs du bassin et ici liés à la coopérative régionale.

II) Face à la vulnérabilité monoculturelle, résilience ou résistance

En écho à la diversité de la genèse de ces crises légumières, les trajectoires adoptées pour y faire face semblent divergentes, y compris pour les deux crises liées au niveau local à des systèmes de cultures monoculturels.

A) La résilience agronomique et l'organisation commerciale sairaises

Dans le Val de Saire, pour enrayer les banqueroutes de la crise de la carotte de 1965-1967, les légumiers diversifient leurs systèmes de cultures et se dotent d'une station expérimentale en 1973 afin de pérenniser la démarche. En parallèle et sous injonction préfectorale, ils modernisent leur système marchand avec un premier marché au cadran en 1971 et s'organisent commercialement par des fusions de coopératives. Avec Primco et ses usines de la côte ouest, le cadran du Groupement des Producteurs de Légumes de la Manche (GPLM) et la station expérimentale SILEBAN, les systèmes marchands d'envergure et d'encadrement technique des dynamiques pré-systémiques sont en place dans le bassin (Figure 2). Une nouvelle débâcle commerciale en 1991 et des problèmes de pollution de l'eau persistants constituent la base de la mobilisation du groupe professionnel dirigeant qui enrôle une large partie des légumiers sairais dans des pratiques à même d'assurer l'équilibre dynamique du bassin, notamment sa résilience agronomique. Cette dernière est définie comme la capacité d'adapter cet agrosystème « *aux perturbations [et/]ou à revenir à un régime de routine face à*

¹⁶ M. MARTIN et C. TANGUY, « Proximité et construction d'une stratégie collective : application au cas de deux filières agroalimentaires », *Géographie, économie, société* 2018, n° 20, p. 423-447.

¹⁷ R. BRUNET, R. FERRAS et H. THÉRY, *Les mots de la géographie : dictionnaire critique* (3e éd.), RECLUS La documentation Française, 1993, p. 136.

un milieu changeant »¹⁸, en l'occurrence la dégradation des sols et de l'eau, ainsi que la saturation de segments commerciaux.

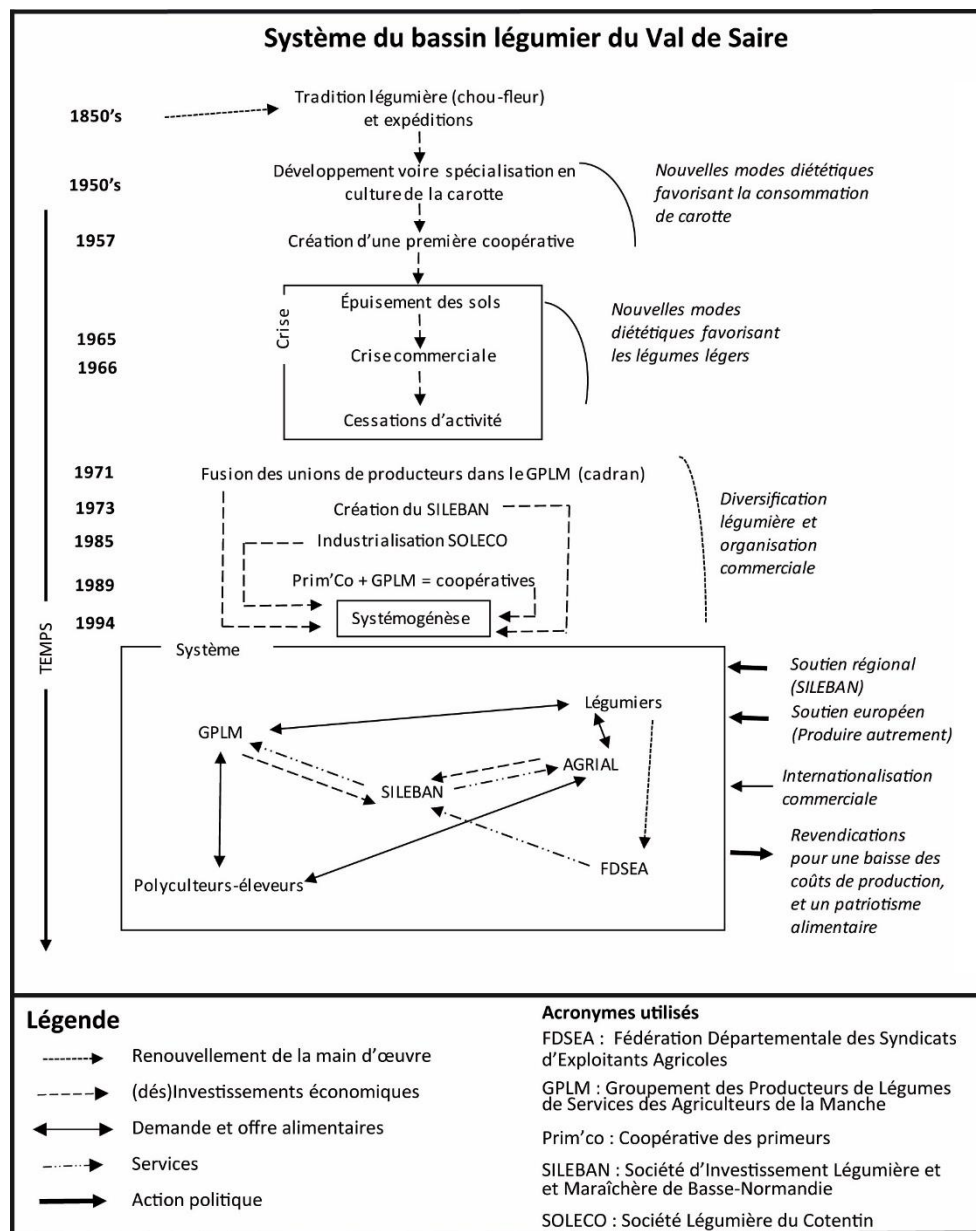


Figure 2 : Système de bassin légumier du Val de Saire. Réalisation : Pierre Guillemain¹⁹, 2020.

Les légumiers adhèrent massivement au programme européen Produire autrement qui accorde des subventions conditionnées notamment à l'intégration de 30 % de surfaces en céréales dans l'assolement. Les légumiers obtiennent des investissements publics dans l'aménagement hydraulique parcellaire alors que le bassin est à une période clé de sa trajectoire. Les politiques publiques de diversification concordent avec les investissements privés de jeunes exploitants qui endossent à l'époque la fonction sociale entrepreneuriale. Succédant à leurs parents ils identifient les opportunités commerciales de leurs coopératives,

¹⁸ L. DE OLIVEIRA, M. COROLLER, A. PERRIN et G. MARTIN, « Résilience des systèmes agricoles : Définition », paragr. 1. <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/resilience-des-systemes-agricoles/>

¹⁹ A. BRIARD, *Le val de Saire : évolution d'une région légumière depuis 25 ans*, Mémoire Université de Caen, 1990, p. 158 ; P. BRUNET et M. ROUPSARD, « Évolutions des cultures légumières dans le département de la Manche », *Méditerranée* 2000, n° 95, p. 59-63 ; Corpus de numéros du Ouest France dans la thèse de l'auteur, voir P. GUILLEMIN, *op. cit.*

mobilisent les ressources nécessaires à la diversification et valorisent favorablement leurs nouvelles productions sur les marchés nationaux et internationaux. 30 ans après, ces mêmes exploitants en fin de carrière témoignent par leurs pratiques d'un équilibre agroenvironnemental dynamique et à succès. Les mesures agroenvironnementales à l'origine des résultats productifs et écologiques escomptés restent ancrées dans les pratiques culturelles : « [...] *l'inconvénient de l'ensilage c'est qu'on coupe la plante complète alors que le maïs qu'on va moissonner et ben on laisse toute la tige de maïs. Et elle laisse de la matière organique* » (Entretien, 9/04/2018). Quant à l'irrigation développée pour la diversification en salades, elle permet aujourd'hui aux cultures d'hiver de faire face à l'allongement des périodes sèches liées au changement climatique lors des semis (carotte). Les producteurs l'utilisent aussi pour limiter l'usage d'insecticides contre le thrips du poireau. Suite à la crise agro-commerciale brutale des années 1960, on observe donc dans le Val de Saire le passage progressif d'un bien public agroécologique « sous injonction » à un bien public « spontané »²⁰.

B) Les carottes sont cuites : crise phytosanitaire à Créances

Dans l'autre bassin légumier du Cotentin, on observe une trajectoire inverse de spécialisation et de chimisation culturales. Portée par les *success stories* du terroir créançais et de l'agro-industrie locale, la monoculture de carotte-poireau labellisés est restée presque dix ans en équilibre fragile, face à l'interdiction européenne du dichloropropène en 2009. Chaque année, les légumiers se mobilisent pour résister à cette interdiction et obtenir une dérogation d'utilisation. Mais en juin 2018, la France ne la renouvelle pas. Et quatre mois plus tard, la Direction Générale de l'Alimentation suspend provisoirement puis définitivement un autre insecticide fumigeant (le métam-sodium), seule méthode de désinfection garante de l'élimination du nématode et donc du mode de production créançais. L'entrée en crise du bassin est brutale : les essais d'alternatives nématicides ne sont pas assez concluants et une première cessation d'activité est déclarée : celle d'une grande exploitation d'une dirigeante employant 19 équivalents temps plein (ETP). Un quart des surfaces habituelles n'est pas semé en 2018, pour un manque à gagner potentiel de 4 millions d'euros. Le Fond de mutualisation du Risque Sanitaire et Environnemental (FMSE) promis en 2019 tarde à être mis en œuvre. Les légumiers comprennent dès 2019 que les alternatives phytosanitaires s'évanouissent. Ils réinvestissent alors le champ de la réglementation commerciale, suite à la loi Egalim. Leur mobilisation évolue vers le contrôle des aliments dans les rayons des supermarchés. La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles 50 (FDSEA) et le président de sa section légumes constatent et dénoncent la commercialisation de carottes espagnoles. Les syndicalistes citent l'article 44 de la loi pour demander à l'État d'étendre le principe de précaution de la production à la consommation, en prohibant l'importation de carottes espagnoles ou italiennes encore traitées par fumigation. Mais face à réglementation commerciale européenne contraignante, les producteurs ne peuvent que dénoncer des distorsions de concurrence qui réduiront les surfaces emblavées (800 à 1 000 ha).

Si la concurrence extérieure a pu générer des systémogénèses agricoles et les mesures réglementaires accompagner leur équilibre dynamique²¹, dans le Créançais, la réglementation sanitaire précède un durcissement concurrentiel qui aggrave la crise, malgré sa renommée et

²⁰ C. DARROT et D. GIORGIS, « *Les biens publics en agriculture : au carrefour entre cadres professionnels et cadres de l'action publique* », in M. BERRIET-SOLIEC (dir.), *La production de biens publics en agriculture. Quelle prise en compte par la PAC ?* (p. 113-146), Éducagri Éditions, 2016.

²¹ F. AURIAC et F. DURAND-DASTES, *op. cit.*

sa labellisation. Faute d'avoir anticipé les restrictions au système légumier monocultural, le manque à gagner est important (les carottes Label Rouge sont vendues en catégorie extra) car l'intégration du navet et de cultures céréalières ne couvrent pas les baux et coûts de production maraîchers onéreux. Les intercultures nématicides (sorgho, carotte-piège Terapur) ne sont pas plus rentables. Touchés par une réglementation soudaine, les producteurs s'empêchent. Dans un cas de progressive dégradation d'un système agroindustriel, d'autres producteurs se réinventent agronomiquement. C'est le cas de la zone légumière voisine de Lingreville, où les acteurs locaux répondent à la crise d'une filière par un tournant territorial.

III) Crise légumière et reconversion néo-maraîchère à Lingreville

Les crises qui viennent d'être évoquées renvoient à une logique de terroir, y compris dans les stratégies agronomiques choisies pour y faire face. Le cas à suivre renvoie certes à cette logique, mais s'inscrit plus globalement, tant par sa crise que par la réponse apportée, dans une logique territoriale. Ce tournant²² s'est opéré dans le cadre d'une déprise économique (délocalisations agroindustrielles) et démographique (recul des exploitations). L'ultime délocalisation en 2009 aurait pu constituer le point de non-retour d'une crise, mais acteurs locaux et porteurs de projet maraîchers en font plutôt une opportunité pour co-construire leur « monde maraîcher d'après ».

A) De la diversification à l'écologisation culturelle...

Face à l'abandon du bassin légumier de Lingreville par l'agro-industrie départementale, il serait tentant de focaliser directement sur le néo-maraîchage de la fin des années 2000. Ce serait oublier les bases posées par quelques gros producteurs historiques qui ont fait face à cette déprise en diversifiant un système légumier d'hiver par des cultures maraîchères d'été : investissement dans 18 000 m² de serres pour la production de tomates, aubergines et poivrons ; concombre sous serre et courgette de plein champ. Ces deux producteurs-expéditeurs indépendants se tournent aussi vers le système marchand local : le premier vend ses productions sur les marchés locaux, notamment celui de Coutances ; l'autre investit dans un bâtiment de lavage et conditionnement pour approvisionner les supermarchés locaux en barquettes prêtes à l'emploi pour le pot-au-feu. Ce faisant, à l'action agronomique (cultures d'été), ces producteurs articulent une stratégie de développement plus territorialisée. À cette mise en proximité des structures historiques s'ajoute dans les années 2010 un regain d'installations maraîchères caractérisé par une écologisation des pratiques culturelles autour d'un maraîchage en agriculture biologique.

B) ... grâce au tournant territorial autour de néo-maraîchers

Mais ce néo-maraîchage bio, ce n'est pas qu'une transition agrobiologique, ni le seul fait d'initiatives privées. Elle correspond à une action qu'on peut qualifier d'agro-aménagiste, car liée à une planification intégrée, orientée vers un monde de l'après crise écologique. Au départ, l'année de la délocalisation de la première usine Créaline, c'est surtout la réaction d'un élu local qui ne se résout pas à la déprise légumière de Lingreville et au non-renouvellement de nombreuses exploitations. Ce conseiller municipal, Xavier Jacquet, se tourne alors vers le lycée agricole de Coutances et son Centre de Formation Professionnelle pour Adultes (CFPPA),

²² B. PECQUEUR, « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et Sociétés* 2006, n° 124-125, p. 17-32.

qui témoigne d'une forte demande de formation au maraîchage bio. En 2008-2009, le CFPPA ouvre une formation dédiée, qui connaît un franc succès. Face aux difficultés des premiers diplômés à s'installer sur un littoral où le foncier est cher, l'année suivante, Xavier Jacquet porte l'idée de créer un espace-test maraîcher. Il est soutenu par son maire puis par l'intercommunalité, et une coalition entre élus et enseignants locaux parvient à capter des financements régionaux et de l'Agence de l'eau pour aménager une couveuse maraîchère (Biopousses). Sont ainsi posées les bases d'une coalition de croissance rurale dont l'action s'inscrit dans la durée, nourrie des installations progressives de couples de néo-maraîchers. Ces derniers mutualisent leurs assolements pour optimiser les rotations et la charge de travail. Ils mutualisent aussi leurs débouchés commerciaux en rejoignant un groupement d'intérêt économique du sud-Manche, qui livre des paniers paysans à des collectifs de consommateurs d'Île-de-France (Figure 3). Ces trois couples de maraîchers créent même un groupement foncier agricole (GFA) pour agrandir leurs surfaces cultivées. Ils réunissent la somme nécessaire à l'investissement grâce à des citoyens et consommateurs qui prennent des parts financières dans le GFA.

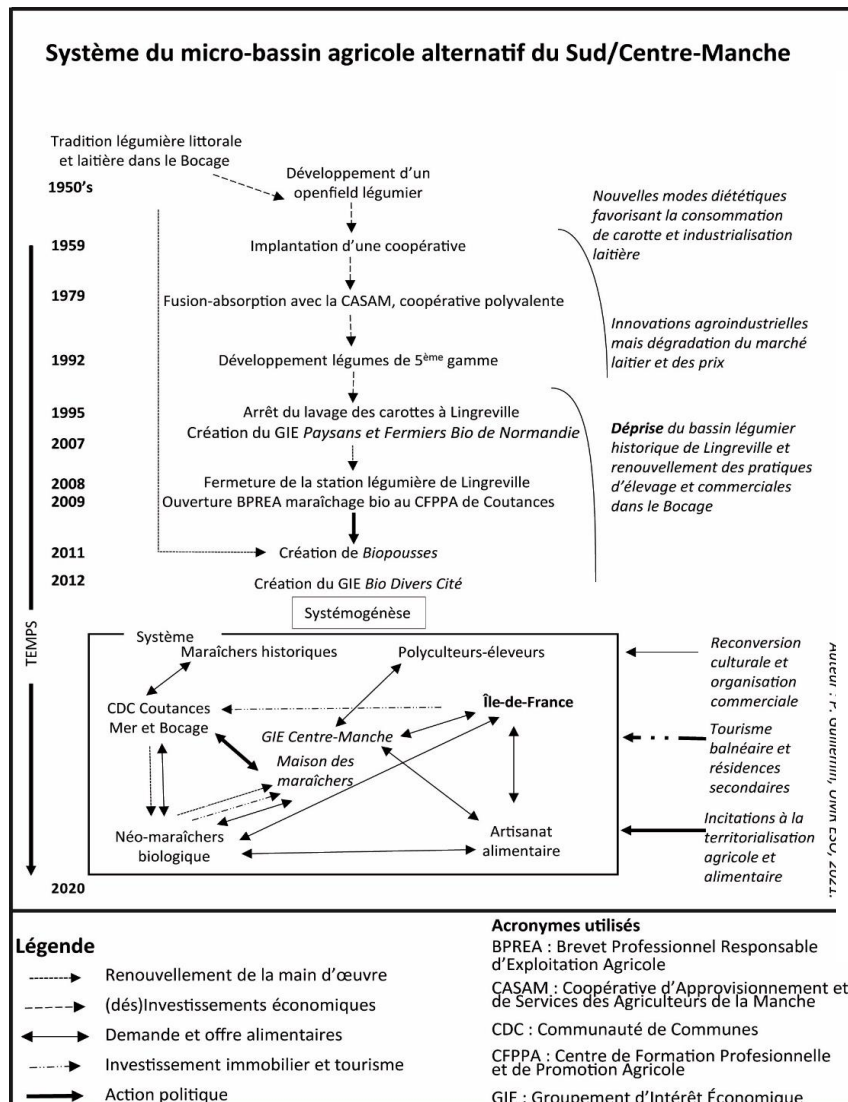


Figure 3 : Système du micro-bassin agricole alternatif du Sud/Centre-Manche. Réalisation : Pierre. Guillemin²³, 2021.

²³ À partir de A. BRIARD, *loc. cit.* ; P. BRUNET et M. ROUSPARD, *loc. cit.* ; Corpus de numéros du Ouest France dans la thèse de l'auteur, voir P. GUILLEMIN, *op. cit.*

En parallèle, la filière se structure à l'aval : la cuisine centrale de Coutances se dote d'une légumerie pour s'approvisionner en légumes frais, bio et locaux ; les marchés hebdomadaires du Centre et Sud-Manche se renouvellent autour d'étals de légumes bios ; sont même créés des marchés de producteurs à Noël ou pendant l'été ; et des artisanes de transformation des légumes bio locaux prennent part à ces marchés. Au final, pour conjurer la crise légumière, maraîchers conventionnels historiques et néo-maraîchers bio rachètent ensemble la station légumière abandonnée par la coopérative régionale, en s'appuyant notamment sur une campagne de financement participatif organisée sur la plateforme numérique dédiée du Conseil Départemental (Ozé). Les collectivités locales soutiennent le projet.

Il faut dire qu'autour de Lingreville, la reconversion alternative du bassin en crise s'inscrit dans un projet de territoire orienté vers un « vivre slow »²⁴. La transition locale du maraîchage est appuyée par les collectivités locales en réponse à une demande des résidents secondaires et touristes franciliens qui renouvellent leur pratique balnéaire vers une « éco-récréativité »²⁵. Résiliente, la territorialisation alimentaire de ce micro-bassin maraîcher est même renforcée, comme ailleurs²⁶, par la crise de la Covid-19 qui dynamise les circuits courts de proximité avec notamment les franciliens qui s'y réfugient pendant les confinements. Sans rupture avec la ville donc²⁷ et pris dans une triple mobilité géographique et socioprofessionnelle, les néo-maraîchers rejettent la vie urbaine polluée et un travail stressant²⁸ mais s'appuient sur une interdépendance avec la mégarégion parisienne en produisant l'un de ses arrière-pays alimentaires²⁹. Comme d'autres retours à la terre européens liés pour partie aux effets de la crise économique des années 2000 dans la société salariale, ces reconversions maraîchères orientées *slow food* s'appuient « sur la valorisation des productions [par] le développement des filières de proximité »³⁰. Ce développement territorial repose sur une gouvernance locale performante³¹ s'inscrivant dans un projet qui dépasse la politique strictement agricole. C'est la prise en compte par les élus et aménageurs de l'importance de l'agrosystème maraîcher en matière d'aménités pour les populations pratiquant le territoire³² qui a permis une action plus seulement agroindustrielle pour dépasser la crise légumière locale.

IV) Conclusion

À partir de quelques exemples de l'élevage et de l'agriculture européenne, pris dans les deux derniers siècles, cette réflexion a d'abord cherché à mettre en avant la dimension spatiale de crises qui apparaissent comme régulières dans l'histoire des filières agroalimentaires. Ces crises de l'espace révèlent des facteurs de spécialisation/dépendance agricole. On a vu par ailleurs la diversité des actions sur l'espace en réponse aux crises agricoles, souvent en prise avec l'internationalisation des échanges. La focalisation sur les crises légumières des bassins

²⁴ F. LEBRETON, C. GIBOUT et B. ANDRIEU, *Vivre slow. Enjeux et perspectives pour une transition corporelle, récréative et touristique*, Presses Universitaires de Nancy, 2020.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Y. CHIFFOLEAU, C. DARROT et G. MARECHAL, *Manger au temps du coronavirus*, Éditions Apogée, 2020.

²⁷ P. DOLCI, G. CORTES et C. PERRIN, « Retourner à la terre pour faire avec la crise : ancrages et circulations entre ville et campagne au Portugal », *Annales de géographie* 2019, n° 727, p. 62-63.

²⁸ *Ibidem*

²⁹ A. BAYSSE-LAINÉ et P. GUILLEMIN, « Les circuits courts distants approvisionnant Paris : des arrière-pays alimentaires à l'échelle de la mégarégion », *Atlas collaboratif de la mégarégion parisienne*. <https://atlas-paris-mega-region.univ-rouen.fr/node/194>

³⁰ L. PERUCHO, G. BAZIN et D. GOUSSIOS, « Crise économique grecque et nouvelles dynamiques agraires : l'exemple de la Thessalie orientale », *Annales de géographie* 2015, n° 705, p. 473.

³¹ B. PECQUEUR, *op. cit.*

³² J. BOIFFIN, M. BENOÎT, M. LE BAIL, F. PAPY et P. STENGEL, « Agronomie, espace, territoire : travailler « pour et sur » le développement territorial, un enjeu pour l'agronomie », *Cahiers Agricultures* 2014, n° 23.

de la Manche a analysé les emboîtements d'échelles qui caractérisent leurs crises. Les résultats analytiques corroborent les facteurs et stratégies de résilience. Le cas du Val de Saire confirme que « *la diversification d'une mono économie agricole [...] sur un littoral, renforce la résilience du système social face à* »³³ un risque agronomique ou commercial. Le cas de Créances atteste que la perte de biodiversité compromet la résilience de l'agrosystème car la résilience sociale souffre « *d'un pouvoir excessif punissant toute déviance idéologique* »³⁴, comme cela a déjà été montré avec la résistance violente aux écologistes³⁵.

Le cas de Lingreville, quant à lui, implique de diversifier les cadres théoriques pour analyser la vulnérabilité locale face à la réorganisation globale des territoires de firmes³⁶. Dans ce cas, le tournant territorial mis en œuvre en réponse à la déprise doit s'inscrire dans une prise en compte plus générale des crises. Tel le retour à la terre postérieur à la crise politique de mai 68 qui a pu être analysé à l'aune des effets de déclasserement de la crise économique des années 1970, le néo-maraîchage lingremais renvoie aussi à la crise des années 2000 et 2010. Les trajectoires néo-maraîchères évoquent en effet une dégradation des conditions de travail salariales pour des urbains en quête d'un monde d'après la crise écologique.

³³ A. DAUPHINÉ et D. PROVITOLLO, « La résilience : un concept pour la gestion des risques », *Annales de géographie* 2007, n° 654, p. 121.

³⁴ *Ibid.*, p. 117.

³⁵ P. GUILLEMIN, *op. cit.*

³⁶ C. ASSENS, « Entre territoire et marché. La stratégie bipolaire des coopératives agricoles françaises », *Revue française de gestion* 2013, n° 230, p. 35-54.